XIII ANNÉE N° 4094 DIMANCHE 2 MARS 1902

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIe
5, rue Bayard, 5.
Téléphone : 514,96 — 524,45

54, Grande-Rue, 54

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

La nuit dernière, en revenant du banquet de la presse de la banlieue parisienne, M. Waldeck-Rousseau a prononcé un discours d'allure goguenarde. Monsieur Waldeck-Rousseau a été victime d'un accident de voiture. — Son coupé a été violemment heurté par deux trams, et le président du Conseil a été blessé à la figure et aux mains par les éclats des vitres et fortement contusionné par le choc. — Les médecins qui le soignent lui imposent un repos absolu.

×

Le déficit de l'an dernier atteint, à l'heure actuelle, le chiffre même précédent de 175 604 763 fr. 08.

×

Le Sénat, discutant hier le projet de loi sur la marine marchande, l'a sensiblement modifié, malgré la vive opposition du ministre du Commerce.

×

Le décret que nous annoncions hier, maintenant dans limite d'âge au cadre d'activité le général Duchesne, qui commanda en chef l'expédition de Madagascar, a paru ce matin à l'« Officiel ».

×

Le Comité parlementaire de l'Action libérale [illegible]

[illegible]

Les [illegible] l'ouest de l'Espagne [illegible] fait grève. [illegible] figure des [illegible] perdu 15 [illegible] et 800 prisonniers.

Par contre, [illegible] l'échec reconnaît que le colonel Kloekdorp a été tué [illegible], qu'il y a perdu 16 officiers et 400 hommes prisonniers qui ont été en partie fusillés, tandis que le colonel Anderson, que les Boers gardent, est [illegible] Endlerly qui est gravement blessé.

Croisade de prières et de pénitences

Nous trouvons dans notre correspondance les plus touchants témoignages de zèle et de bonne volonté parmi les lecteurs de la Croix.

« Hélas! elle de campagne, je n'exerce aucune influence sur ceux qui m'entourent. Mais, [illegible] par-dessus tout [illegible] je serais heureuse de prendre part pour mon modeste personnel à la croisade à laquelle le journal la Croix engage tous ses lecteurs.

» Je prie donc Pie [illegible] de vouloir bien m'adresser [illegible] de la croisade et quelques [illegible] du mois [illegible].

« En [illegible] dans lequel mon père est [illegible], [illegible] l'idée m'est venue de continuer au moins mon nouveau serviteur de la croisade de prières et de pénitences. Retrouvez, moi, je vous prie, [illegible] feuilles de la croisade et deux paquets d'[illegible]. Prêtez le Christ qui aime les Francs, [illegible] ce modeste [illegible] de secours. »

CONDITIONS D'ENVOI

Chaque paquet de 100 feuilles [illegible] : 0 fr. 50. Port en sus, 0 fr. 10.

Chaque paquet de 50 feuilles [illegible] : 0 fr. 25. Port en sus, 0 fr. 10.

Nous enverrons [illegible] sur demande les feuilles de la croisade et une [illegible] de notre [illegible] à ceux qui le désirent.

LES 2 ET 3 MARS

Deux anniversaires qui viennent coup sur coup emplir d'une sainte joie et d'un filial orgueil toutes les âmes catholiques.

Le 2 mars 1810, dans la modeste bourgade de Carpineto, assise comme un nid d'aigle entre deux roches gigantesques, naissait du comte Ludovico Pecci, colonel de la garde impériale italienne, et d'Anna Prosperi-Buzy, issue d'une vieille et illustre famille de Cori, un quatrième fils que l'évêque d'Anagni, Mgr Tosi, voulut baptiser lui-même et auquel il donna les noms de Joachim-Vincent-Raphaël-Louis.

Et le 3 mars 1878, Joachim-Vincent-Raphaël-Louis Pecci, élu dix jours auparavant par le Sacré-Collège, recevait la tiare à l'intérieur du Vatican, et apparaissait, le geste bénissant, à la *Loggia* qui s'ouvre sur le vaisseau de l'église Saint-Pierre, tandis que les voûtes de l'immense basilique, pleine de fidèles, retentissaient de ce nouveau cri qu'elles devaient tant redire dans toutes les langues de la terre et pendant tant d'années : *Vive Léon XIII!*

Grande joie pour nous, disais-je, que ces anniversaires, car plus ils s'éloignent de leur date initiale et se multiplient, plus aussi ils grandissent et présentent comme miraculeux le bienfait accordé à l'Eglise par la naissance de cet enfant, par le choix de ce Pontife.

Il était si frêle et si chétif l'enfant : si [illegible] et si [illegible] apparaissait le nouveau Pontife!

Et voilà qu'après quatre-vingt-douze ans d'existence et vingt-quatre ans de règne, Joachim Pecci, le grand Léon XIII, continue de diriger les destinées et les voit [illegible] sur ses épaules sans paraître les sentir.

Pas une décrépitude dans ce nonagénaire : pas une dépression dans la fleurie de ses sens ; pas une défaillance dans ses merveilleuses facultés.

Son âme conserve toute sa plénitude intellectuelle et morale sous l'apparence de corps qui lui sert d'enveloppe et qui continue de lui obéir en esclave.

Et quand nous veux mesurent le chemin parcouru, quand nous contemplons les dates et les gloires de ce fécond Pontificat, quand nous regardons les autres trônes encore debout, et que nous comparons, notre orgueil filial s'exalte.

Il s'exalte en voyant tous les chefs des nations civilisées envoyer leurs représentants s'incliner devant ce Roi sans terre, devant ce Pontife prisonnier.

Surgatural prestige de la [illegible] haute autorité morale d'ici-bas !

Et en ce jour qui rappelle le lointain début de cette brillante carrière, le lever de la *lumière au ciel* dont la course semble ne devoir jamais finir ni connaître de déclin, notre fierté d'enfants s'agenouille pour rendre grâces.

Oui, merci à Dieu qui, dans ces temps où tout s'ébranle et s'écroule autour de nous, nous garde comme par miracle ce vivant symbole, ce tangible témoignage de la fidélité de cette promesse : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles »

Oui, Dieu est avec nous. Oui, nous devons avoir foi dans le triomphe final de cette Eglise que nous aimons comme une mère et contre laquelle se déchaînent tant de rages.

Si la main divine l'avait abandonnée, est-ce qu'elle aurait mis sur la chaire de Pierre un tel Pontife? Est-ce que, surtout, elle nous l'aurait gardé toujours plus grand, toujours plus sage, toujours plus divinement inspiré, jusqu'au delà des limites normales de la vie?

Non! Voilà pourquoi, en ce jour, de notre cœur débordant de joie et de gratitude, s'élève plus ferme et plus vibrant que jamais ce cri de notre foi :

Credo sanctam catholicam et apostolicam Ecclesiam!

CTH.

LETTRES DE ROME

(*De notre correspondant particulier*)

Rome, 28 février.

LES FÊTES DU JUBILÉ PONTIFICAL

Il est décidé que le Souverain Pontife descendra dans Saint-Pierre pour le 5 mars et assistera pontificalement à la messe que célébrera le cardinal Serafino Vannutelli, qui est, hiérarchiquement, le plus ancien cardinal de la création de Léon XIII.

On suivra pour le cérémonial celui de la chapelle Sixtine, et Saint-Pierre sera décoré comme il y a quatre ans.

Il est d'usage que le Pape reçoive la veille de l'anniversaire du couronnement le Sacré-Collège, qui lui offre ses vœux; le Pape y répond, puis admet au baisement des pieds les prélats présents.

Cette année, cette réception n'aura pas lieu. Le Souverain Pontife a tellement d'audiences à accorder aux évêques qui viennent en foule lui apporter leurs hommages et leurs vœux qu'il veut se réserver exclusivement à eux. Et d'ailleurs le Pape va entrer dans sa 92e année, et à cet âge, il est bien permis de prendre quelques précautions contre un surcroît de fatigue.

Comme on a fait pendant l'année jubilaire, le Souverain Pontife attendra que le flot des réceptions ait un peu passé, puis fixera un jour d'audience pour le Sacré-Collège.

LA BIENHEUREUSE MARIE-MADELEINE POSTEL

Hier, le cardinal Masella, ponent, a tenu dans son palais de la Daterie la Congrégation antépréparatoire pour discuter le doute sur l'héroïcité des vertus d'une Française, la Vénérable Marie-Madeleine Postel, fondatrice des Sœurs des Ecoles chrétiennes de [illegible]

[illegible] Sœurs des Ecoles offre un caractère [illegible]

On peut dire que lui saint a excellé dans telle vertu, un autre saint dans telle autre, mais il est impossible de dire quelle a été la vertu de prédilection de la Vénérable, elle les a toutes également chéries, et les a toutes également poussées à l'héroïsme.

Elle mourut le 16 juillet 1846 et on laissa passer près de quarante ans sans s'occuper de cette belle cause. La procès ne fut commencé qu'en 1884 par Mgr Lagneux, alors vicaire général de Coutances, et les différents depuis de la procédure ont été si rapidement [illegible], qu'onze ans après la Sacrée Congrégation des Rites discutait l'héroïcité des vertus de la Vénérable.

C'est bien ce que me disait un postulateur, dont la cause n'avance pas aussi vite : un exemple de la *furia francese*.

DON G.

Mission anglaise

La mission anglaise envoyée par le roi Edouard VII au Jubilé du Pape, et qui se compose du comte Denbigh, de MM. Evarard Falding, major Pereira et Somerville Cochis, a dû arriver hier soir vendredi et descendre à l'hôtel de Russie.

Le comte Denbigh est accompagné de sa femme et de son frère.

Le cardinal Rampolla recevra probablement aujourd'hui la mission. L'audience solennelle du Pape n'est pas encore fixée.

La mission allemande

La mission allemande est aussi arrivée hier soir vendredi à Rome.

GAZETTE DU JOUR

LES DAMES QUÊTEUSES

M. Waldeck-Rousseau assistait, hier soir, au banquet du Syndicat de la presse suburbaine. Il est d'usage, dans ces sortes de fêtes, de ne pas faire de politique. Mais le président du Conseil n'en est plus à son premier écart de langage.

A ces confrères de banlieue il a parlé..... des dames quêteuses, en termes d'une convenance douteuse, et nous, nous sommes très polis en ne taxant pas plus sévèrement son langage. Il accuse ces Françaises de vouloir acheter la France. M. Waldeck-Rousseau se trompe. Les dames quêteuses n'ont d'autre ambition que de permettre aux candidats antiministériels de lutter avec succès contre les distributions de palmes, poireaux, fonds secrets, fonds du pari mutuel, places, bureaux de tabac, etc., avec lesquelles lui, Waldeck, a l'habitude d'acheter les consciences.

Les dames quêteuses, comme les appelle M. Waldeck-Rousseau, s'efforcent de préserver la France des tentatives de corruption du ministère.

LE VENTRE A TABLE

Lorsque le ministère est obligé, pour ne pas paraître trop odieux, de rendre justice aux chefs de notre armée, il se console en faisant ou en laissant mordre ces mêmes chefs par les reptiles de sa presse spéciale. Voici en quels termes la *Lanterne*, journal ultra-ministériel, s'exprime au sujet de la mesure qui maintient le général Duchesne au cadre de l'état-major :

M. le général Duchesne, ancien commandant en chef du corps expéditionnaire de Madagascar, est maintenu sans limite d'âge dans la 1re section du cadre de l'état-major général.

A quel titre? En vertu de la loi du 13 mars 1875, comme ayant commandé en chef « avec distinction devant l'ennemi ».

« Devant l'ennemi. » Qui ça, l'ennemi? Les Hovas ou la fièvre? Probablement les Hovas, qui cependant n'ont pas fait une seule victime.

Ainsi, la prise de quelques cases nègres et d'un palais en carton constituent un glorieux fait d'armes qui vaut au commandant en chef le maintien dans l'activité sa vie durant.

Pour ces vaillants habitués de brasseries dont la vie se passe le ventre à table et les pieds sur les chenets, la campagne de Madagascar est un exploit qu'ils assimilent à l'absorption d'une absinthe!

L'ACCIDENT DE M. WALDECK-ROUSSEAU

Le président du Conseil, en revenant de présider le banquet qui lui avait été offert par la presse suburbaine, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites assez graves.

Il passait en voiture, accompagné de son chef de cabinet, M. René Waldeck-Rousseau, [illegible] qui arrivaient en sens inverse [illegible] à traction électrique Les Lilas-Opéra.

Le cocher du président du Conseil, Gilbert, qui a la réputation d'un habile mais trop téméraire automédon, crut qu'il pourrait sans danger traverser les rails et éviter ainsi le tramway qui arrivait à contre-voie.

Il s'aventura donc sur la ligne du tramway, mais pas assez vite pour éviter la collision.

On entendit un choc formidable, puis des éclats de vitre. De l'intérieur du tramway, que le wattman avait arrêté instantanément, des cris s'élevaient. Le cocher à la cocarde tricolore était violemment projeté de son siège et venait s'écraser sur le sol.

Le coupé présidentiel était littéralement mis en miettes, et le cheval s'abattait, tué net par le terrible choc.

M. Waldeck-Rousseau se dégageait avec peine, aidé par son neveu, M. René Waldeck-Rousseau, sorti sain et sauf de cet accident. Le visage du président du Conseil était inondé de sang. Les éclats des vitres brisées avaient fait à la joue, au front et au cuir chevelu, de fortes déchirures.

M. René Waldeck-Rousseau voulait conduire le président du Conseil dans une pharmacie, mais, sur les instances de celui-ci, un fiacre fut hélé, qui ramena le blessé en son hôtel de la place Beauvau.

M. le Dr Poirrier, mandé en toute hâte, accourut au ministère et opéra les premiers pansements.

Il constata que M. Waldeck-Rousseau avait reçu de sérieuses contusions à l'épaule gauche, au visage et à la tête, et que le cuir chevelu, au-dessus de l'oreille gauche, était déchiré sur une longueur de 0m,07.

Pendant ce temps, M. René Waldeck se rendait aussitôt à l'Opéra-Comique, où Mme Waldeck-Rousseau assistait à la première du *Roi d'Ys*. M. le Dr Babinsky, qui se trouvait dans la salle, était prévenu et accompagnait Mme Waldeck-Rousseau auprès de son mari.

Les deux docteurs ont déclaré que l'état du président du Conseil ne semblait pas devoir leur inspirer d'inquiétude. On ne prévoit aucune complication, et l'on pense que M. Waldeck-Rousseau devra garder un repos absolu pendant deux ou trois semaines.

Voilà d'ailleurs le bulletin rédigé par les Drs Poirrier et Babinsky :

Nombreuses plaies de la face et du cuir chevelu par éclats de verre.

Enorme bosse sanguine frontale gauche.

Les médecins demandent un repos absolu pendant quelques jours.

Signé : POIRRIER. BABINSKY.

Vers minuit, le président de la République a fait prendre des nouvelles de M. Waldeck-Rousseau.

La plupart des ministres se sont rendus auprès du malade, qui, à une heure du matin, reposait tranquillement sans la moindre fièvre.

En raison de cet accident, le dîner et la réception qui devaient avoir lieu ce soir à la présidence du Conseil sont contremandés.

L'*Agence Havas* communique à midi, cette note sur l'état de M. Waldeck-Rousseau :

Le président du Conseil a passé une nuit un peu agitée. Les Drs Poirrier et Babinsky, qui sont venus le visiter ce matin, à 9 heures, ont rédigé le bulletin suivant :

Etat satisfaisant.

Une radiographie de l'épaule sera faite aujourd'hui.

[illegible] nuit avec [illegible] par [illegible] renseignements sur l'accident dont M. Waldeck-Rousseau avait été victime, a dans la matinée envoyé, à plusieurs reprises prendre des nouvelles du président du Conseil.

A midi, le registre déposé chez le concierge contenait un grand nombre de signatures. A la dernière heure, nous apprenons que le président de la République a demandé ce matin à voir le président du Conseil, mais cette visite a dû être différée, les médecins ayant prescrit un repos absolu.

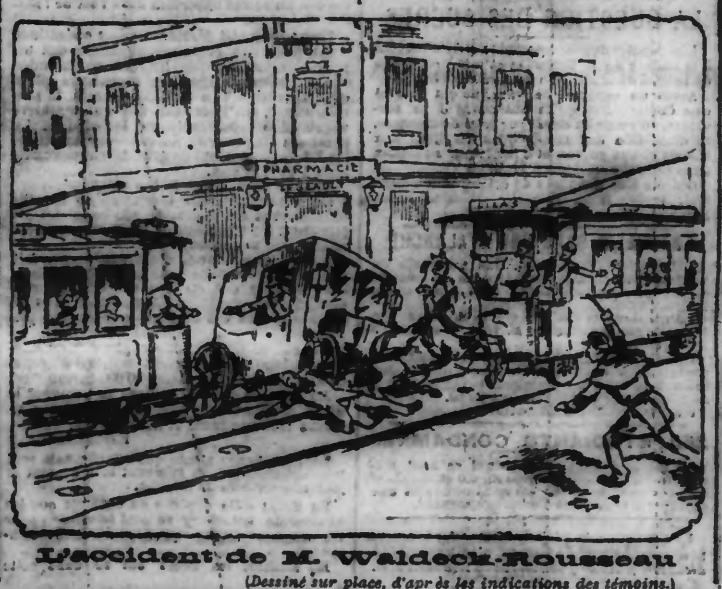

L'accident de M. Waldeck-Rousseau

(*Dessiné sur place, d'après les indications des témoins.*)

Chasuble d'or!

(*Une sacristie : quelques employés somnolent, ternes ; dans un coin, un brave vieux vicaire-administrateur empoigne un abbé tout jeune, qui reçoit le savon, figure basse, l'air têtu.*)

— !!!... Mais, mon pauvre ami, vous n'aurez personne!!.. pas plus que dans le creux de ma main!!. Et, en mettant sa douillette, le vicaire-administrateur parle encore tout seul : « Ah! ces jeunes prêtres!.. on dirait qu'ils vont tout avaler!.. j'étais comme cela dans mon temps... c'est la gourme... après tout, vaut mieux le plus que le moins!.. » (*Il quitte la sacristie.*)

(*Le vicaire seul*) : « ..Ah! je n'aurai personne?? » (*Il lit à mi-voix une lettre imprimée sur un papier prolétaire.*)

« Mon cher ami,

» Les hommes ont une âme, comme les femmes, mais ils n'ont ni leur temps, ni leurs idées. En conséquence, je fonde une messe spéciale pour les hommes, chaque dimanche, à 7 heures du matin; on y parlera dix minutes, pas plus. Encouragez-moi par votre présence, c'est pour notre Dieu et la Patrie! Un Juif a sa religion; un Turc a la sienne; le sauvage lui-même honore Dieu..... et vous, chrétiens, vous refuseriez de donner à ce Dieu la pauvre demi-heure qu'il vous demande chaque semaine..?

» Allons donc! et que dimanche matin une assistance nombreuse réconforte le cœur d'un pauvre petit vicaire, disciple du Christ ouvrier!

» Abbé VIALLOT. »

(*Réfléchissant*) : J'en ai fait porter deux mille... pas par des camelots, ils les mettent à l'égout... par de bons garçons sûrs... j'ai visité plus de vingt patrons, et organisé un chant trapu... et je n'aurai personne..? mais si!. j'aurai du monde.., sûrement!.. et même je devrais mieux orner l'autel...

—o—

(*L'abbé sort rêveur de l'église*) : Oui... il me faudrait des plantes. (*S'arrêtant devant la terrasse du restaurateur de la place.*)... Ce qu'ils feraient mon affaire, ces lauriers-cerises!... Non, mais il faut que je les aie!.. le patron va m'envoyer au diable... bah! mon vicaire-administrateur vient d'en faire autant!.... (*Abordant un gros bonhomme, serviette à l'épaule, bourrelet de graisse autour du col, tire-bouchon à la main*) : « Dites donc, patron... cela vous ennuierait beaucoup de me prêter vos lauriers jusqu'à demain midi...?

— Quel [illegible]

— [illegible] de l'église...

— Duquel hôtel..? vous en avez un de ces toupets!...

— Non.. vous ne comprenez pas... à l'église..?

(*Le restaurateur goguenard*) : — A l'église..? Ah cette bonne farce!...

— Et pourquoi pas..?

— Emportez-les!!.

— Entendu, je les emporte.. »

(*Avisant un pâle voyou qui traîne la savate sur la chaussée.*) : « Dis donc, toi... tu es un homme fort..? (*Le voyou esquisse un vague redressement.*) ... Eh bien, si tu es un homme fort, prends-moi cette caisse... je prends l'autre!.. »

(*Le restaurateur reste bouche bée devant les deux hommes qui s'en vont, l'échine courbée sous le poids formidable.*)... « Ben... mon colon... t'en as une saoûl!.. »

—o—

(*Le dimanche matin six heures.*) L'abbé n'a pas dormi de la nuit; quand il se lève, son drap est roulé en cordage de navire... Si son vicaire-administrateur allait avoir raison!... si l'église restait vide... lamentablement!!. Par la fenêtre qui donne sur la place, l'abbé regarde : Rien!.. quelques ménagères vont au lait... d'autres, en camisole, vident leur boîte à ordures... quelques fidèles arrivent pour la messe de six heures... rien ne correspond encore à la pensée ardente du pauvre abbé qui se rase, un œil dans sa glace, l'autre sur la place.

(*Six heures et demie.*) L'abbé est dans l'église; les employés le regardent, un sourire au fond des yeux : il a fait nettoyer les chaises, arranger l'autel!.. secouer une séculaire poussière!.. mobiliser l'harmonium!.. Ah malheur!..

(*Sept heures moins vingt.*) Un homme!!!... oui.. c'est bien un homme qui vient pour sept heures!.. L'abbé l'embrasserait.. : « Par ici!.. là !.. mais les autres vont venir!.. vous savez... le samedi, on se couche tard!..

INFORMATIONS DU SOIR

POURSUITE CONTRE LES ANCIENS DÉPUTÉS

M. l'abbé Poydenot, prédicateur de la station de Carême à Sainte-Marie-d'Oloron, vient d'être appelé devant le juge d'instruction d'Oloron, sous l'inculpation d'avoir contrevenu à la loi du 1er juillet 1901, sur les associations.

L'ACCIDENT DE M. WALDECK-ROUSSEAU

A 3 heures, les deux médecins n'étaient pas encore retournés au ministère de l'intérieur, où l'on confirme à la lettre que l'état de M. Waldeck-Rousseau est toujours satisfaisant.

M. René Waldeck-Rousseau, neveu du président du Conseil, n'a été que légèrement blessé au genou; il a repris au ministère et reprendra ses fonctions de chef de cabinet.

Explication du cocher Bergmann.

M. Dupondel, commissaire de police, s'est rendu cette après-midi au ministère de l'intérieur pour recevoir la déposition du cocher Gilbert Bergmann.

M. Dupondel transmettra ce soir au préfet de police les résultats de son enquête.

LA CONFÉRENCE DES SUCRES

Bruxelles, 1er mars. — La conférence des sucres a convenu de signer la convention pour le nouveau régime des sucres au des premiers jours de la semaine prochaine.

LA DIVISION NAVALE DE COCHINCHINE

Saïgon, 1er mars. — La canonnière *Vipère* a été remise le 28 février, par le vice-amiral commandant en chef l'escadre de l'Extrême-Orient, au chef de la division navale de Cochinchine, pour être placée en réserve à Saïgon.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

On lit dans la *Liberté* :

Les craintes des ministériels. — M. Monis, président du Conseil intérimaire. — Démis de démission du garde des sceaux. — M. Léon Bourgeois.

Contrairement à ce qui se passe habituellement le samedi, un certain nombre de députés sont venus cette après-midi au Palais-Bourbon.

Naturellement, leur conversation roule que sur l'accident de M. Waldeck-Rousseau et ses conséquences au point de vue parlementaire.

Comme il est évident, maintenant, que le président du Conseil sera tenu à un repos absolu d'au moins quinze jours, on se demande ce que fera la Chambre. L'avis général est que le vote du budget est trop pressant pour que la Chambre puisse s'ajourner.

D'autre part, les ministériels craignent qu'une question délicate ne surgisse brusquement, qui, en l'absence de M. Waldeck-Rousseau, pourrait être fatale pour le ministère.

Leur crainte est d'autant plus vive que ce sera M. Monis qui, comme garde des sceaux, remplacera M. Waldeck-Rousseau et, l'influence tant morale que parlementaire de M. Monis est de fait même des mamelouks les plus zélés, absolument nulle.

Aussi parle-t-on déjà de la démission de M. Monis.

Un député ministériel qui, ce matin, a longuement conféré place Beauvau, nous disait — et dans les sphères ministérielles cette question doit être agitée — que M. Waldeck-Rousseau serait sage de prier M. Monis, dans l'intérêt de la défense républicaine, de donner sa démission, pour le remplacer immédiatement par M. Léon Bourgeois.

D'autre part, les amis personnels de M. Léon Bourgeois, que nous avons interrogés, ne nous cent pas caché que ce serait une grave faute de la part de ce dernier d'entrer en ce moment dans la galère ministérielle, alors qu'il est évident que le Cabinet devra se retirer après les élections générales, quel qu'en soit le résultat.

[illegible] ET LES [illegible]

— La Chambre qui ne [illegible] à des manifestations électorales [illegible] budget et qui, bien encore, [illegible] pensons de la guerre de 10 à [illegible] pour améliorer la ration des soldats [illegible] des distributions de vin, s'accorde [illegible] par grande affluence et pour [illegible] elle le vote consciencieusement, à [illegible] de 100 que vient d'être obligé de déposer le ministère des Finances.

L'un d'eux a une nouvelle demande de crédits supplémentaires. Ces crédits s'élèvent à un peu plus de 20 millions.

Comme l'on fait état d'annulations de crédits montant à 12 [illegible] 000 en chiffres ronds et de quelques bonnes de recettes nouvelles, l'excédent des [illegible] se réduit à [illegible] 600 francs.

A cette [illegible] le ministre des Finances a dû [illegible] de conscience en indiquant le [illegible] qu'il [illegible] constaté en plus [illegible] le budget de 1901.

Ce déficit [illegible] de deux éléments : les moins-values des recettes et les crédits supplémentaires. Le premier se chiffre aujourd'hui par 108 [illegible] le second, qu'on demande encore d'[illegible], atteint tout près de 67 millions. [illegible] 175 millions 1/2.

Et ce n'est [illegible] déficit prévisible. Il grossira certainement plus qu'il ne diminuera, malgré les [illegible] optimistes contenues à cet égard dans l'exposé des motifs.

Nous n'avons pas trouvé, en effet, dans l'énumération des crédits supplémentaires une dépense de 1 [illegible] francs par exemple, au titre du budget annexe des chemins de fer de l'Etat qu'un projet de loi du 29 janvier dernier demandait de ratifier.

Peut-être occupe-t-elle une autre place? En tout cas, elle existe. Il nous paraît donc dangereux d'essayer d'atténuer ce déficit en comptant sur de nouvelles annulations de crédit pour le réduire.

Dans la situation incertaine où nous sommes au point de vue des rendements fiscaux, surtout au projet de loi sur les boissons, avec l'esprit de gaspillage effréné qui anime la Chambre, il serait beaucoup plus prudent de ne rien diminuer de l'enseignement brutal que nous apprennent les résultats provisoires de l'exercice de l'année 1901.

(*Journal des Débats.*)

LA SANTÉ DE LA REINE WILHELMINE

La Haye, 1er mars. — Le ministre M. Kuyper, répondant avec l'autorisation de la reine à une demande d'information du Comité exécutif du cercle des journalistes, lui a écrit qu'il pouvait lui affirmer de la manière la plus formelle que les bruits qui sont mis en circulation sur l'état de santé de Sa Majesté la reine des Pays-Bas, sont absolument dénués de fondement.

M. Kuyper ajoute qu'il ne sait absolument rien au sujet du bruit mis également en circulation, et, d'après lequel il serait question de convoquer les Etats généraux.

LA SANTÉ DE LÉOPOLD II

Bruxelles, 1er mars. — Le bruit courait hier à Bruxelles que le roi était gravement malade; la vérité, Sa Majesté, qui ne se sent pas bien depuis son retour à Bruxelles, et se plaint notamment d'un point au côté droit, a reçu hier la visite des Drs Rommelaer et Thiriar, qui ce matin encore se sont rendus à Laeken.

L'état du roi n'offre aucune gravité, d'après les renseignements que nous avons pu obtenir.

(*Havas.*)

LES SOCIALISTES BELGES

Bruxelles, 1er mars. — En prévision des manifestations socialistes qui auront lieu demain dans un grand nombre de villes et de villages des deux Flandres, les troupes de Gand, Ostende et Bruges ont été consignées et des trains spéciaux, prêts à partir, ont été mis sous vapeur.

Plusieurs de ces manifestations ont été interdites.

L'HONNEUR EST SATISFAIT!

Athènes, 1er mars. — Le duel au pistolet entre M. Topalis, ministre de la Justice, et M. Koumoundouros, député, que l'intervention de la police avait empêché hier, a eu lieu ce matin aux environs d'Athènes.

Au signal, M. Koumoundouros a abaissé son pistolet et M. Topalis a tiré en l'air. On annonce que M. Topalis représente son portefeuille.

SOULÈVEMENT DANS L'AFRIQUE PORTUGAISE

Lisbonne, 1er mars. — Le gouverneur reçoit la nouvelle que les troupes portugaises viennent de remporter une série de victoires contre les indigènes de la colonie d'Angola, soulevés depuis quelque temps.

Les principales forces de l'ennemi auraient été anéanties au cours de ces engagements.

LES INONDATIONS EN ESPAGNE

Séville, 1er mars. — Le Guadalquivir augmente toujours. On s'alarme à Ciudad-Réal, par suite du débordement de la Guadiana. Trois maisons se sont écroulées, il n'y a aucune victime.

Les rues sont converties en rivières.

Aranjuez, 1er mars. — Le Tage a débordé. Les pertes sont incalculables dans les campagnes. De nombreux laboureurs sont ruinés. Les eaux ont entraîné une maison de bains.

DESTRUCTION DE BICHES

Compiègne, 1er mars. — Le ministre de l'Agriculture, accompagné de M. Recopé et du lieutenant-colonel Lamy, est arrivé à Compiègne à 11 h. 56, pour faire organiser la destruction de biches qui font beaucoup de dégâts dans la forêt. Son arrivée était ignorée du public.

VIOLENT ORAGE

Largentière, 1er mars. — Un violent orage, accompagné d'éclairs et de tonnerre, a éclaté la nuit dernière dans la région.

Les cours d'eau en [illegible]. Le temps est toujours menaçant et fait prévoir des inondations.

Le Mans, 1er mars. — Un épicier du Mans, M. Alexandre Garnier, 28 ans, avait quitté sa femme jeudi matin. Depuis il n'avait pas reparu.

Son corps vient d'être retiré d'une petite rivière, à Saint-Célerin, avec celui d'une jeune fille de 17 ans, Joséphine Mézeraite. Celle-ci, après avoir été domestique pendant plusieurs années chez les époux Garnier, les avaient quittés récemment.

M. Garnier était père de deux enfants, 12 et 10 ans.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. Georges Picot fait une communication sur un ouvrage de M. Paul Nourrisson intitulé *L'association contre le crime*.

M. Bérenger présente à cette occasion quelques considérations sur la nécessité de donner aux associations françaises de cette nature le droit d'intervenir personnellement dans les poursuites des délits et des crimes dont elles ont connaissance.

Sur la proposition faite par la section de morale, l'Académie met au concours pour le prix du budget (2 000 francs), à décerner en 1904, le sujet suivant : « L'idée de progrès dans la philosophie française du XVIIe et du XIXe siècle. »

LA FILLE DE M. GALLOT

M. Gallot, député socialiste de l'Yonne, a été, on le sait, destitué de la garde de sa plus jeune fille pour incapacité, par délibération du conseil de famille, qui a nommé M. Melon en qualité de surrogé-tuteur.

M. Melon a poursuivi devant la 1re Chambre du tribunal de la Seine l'exécution de cette délibération.

De son côté, M. Gallot a soutenu la nullité de la nomination de M. Melon.

Aujourd'hui le tribunal a débouté de sa demande en nullité.

Il sera statué à huitaine sur la destitution de tutelle.